

**SAINT-ANGEL. Soirée choucroute.** Le Comité d'animations de Saint-Angel organise une grande soirée choucroute le samedi 18 novembre, à 20 heures, à la salle des fêtes. La soirée sera animée par Marcel Animation (musique des années 1980/1990). Une élection du meilleur costume sera organisée durant la soirée. Tarif : 18 € et 10 € pour les enfants. Réservations au 06.38.88.98.67 et 06.89.42.49.72. ■

## CINÉMAS

**LE CARNOT (USSEL).** The Marvels (1 h 45) : 18 h 15, 20 h 30. Second tour (1 h 35) : 20 h 30. Trois jours max (1 h 30) : 18 h 30.

**LE 7 ART (BORT-LES-ORGUES).** Une année difficile (1 h 58) : 20 h 30. Coup de chance (1 h 33) : 20 h 30.

**LE SOUBISE (MEYMAC).** Relâche jusqu'en juin pour travaux.

**LA PARADISIO (NEUVIC).** Relâche.

## RESTAURATION

**SCOLAIRE. Menus. Lundi (végétarien) :** macédoine ; boulettes végé, courgettes persillées ; fromage ; fruit. **Mardi (bio) :** concombre ; poulet, purée crécy ; fromage ; compote. **Mercredi :** salade de pâtes ; croissant au jambon, salade ; mousse au chocolat. **Jeudi :** soupe de vermicelle ; pot-au-feu et ses légumes ; fromage ; fruit. **Vendredi :** charcuterie ; poisson, ratatouille ; yaourt, biscuit. ■

# Pays d'Ussel → Actualité

**NEUVIC** ■ Un collectif s'active pour faire annuler le projet de parc éolien des Gorges de la haute-Dordogne

## Brameix sans éoliennes hausse le ton

**Une enquête publique débute demain à propos du projet de parc éolien des Gorges de la haute-Dordogne. Un projet contesté par les habitants.**

Samuel Purdy  
samuel.purdy@centrefrance.com

Une « aberration » : c'est le premier mot qui est venu lorsque le sujet a été évoqué. Perrine et Emmanuel Bonnet, habitants du hameau de Brameix à Neuvic, tapent du poing sur la table.

En 2016, un projet de parc éolien a été initié par le groupe Total Energies. Les communes touchées par l'implantation des éoliennes sont Neuvic, Saint-Hilaire-Luc et Saint-Pantaléon-de-Lapleau. Le projet était resté dans les cartons, jusqu'à ce qu'il refasse surface le mois dernier. Une enquête publique débute demain, et se termine le 14 décembre. L'occasion pour les opposants de faire part de leur mécontentement.



**ÉOLIENNE.** Le couple a réalisé une maquette d'éolienne pour rendre compte du potentiel impact visuel. PHOTOS S. PURDY

### Des éoliennes de 200 mètres de haut près des habitations

Emmanuel et Perrine se sentent directement concernés par le projet d'éoliennes. Le couple s'est installé l'année dernière à Neuvic pour entamer un projet de gîtes. « En achetant la propriété, on n'était pas du tout au courant du projet d'éoliennes,

explique Emmanuel Bonnet. Le problème, c'est que l'éolienne la plus proche de nos futurs gîtes sera à seulement 600 mètres. » Hautes de 200 mètres, les éoliennes contribueront à une certaine pollution visuelle.

L'impact environnemental est également à prendre en compte. Les éoliennes devraient être implantées au cœur du massif forestier. De quoi faire fuir les espèces animales environnantes.

Total Energies compte alors brider ses éoliennes pendant les périodes de reproduction de certaines espèces d'oiseaux. « Quand il y a trop de vent, les éoliennes ne tournent pas ; quand il n'y a pas assez de vent, ça ne tourne pas non plus ; quand il y a les oiseaux, ça ne tourne pas. C'est de la sous-exploitation ! », s'exclame Perrine Bonnet. « Je ne vois pas en quoi c'est nécessaire de mettre des

éoliennes ici, ajoute Emmanuel. Ils vont mettre des milliers de tonnes de béton et d'acier en plein milieu de la nature. »

### Manque de communication

L'absence de communication de la part de Total Energies est pointée du doigt par le couple. Emmanuel et Perrine ont acheté leur propriété en 2017. À l'achat, ils n'ont pas été informés du projet de parc éolien. « Ils ne font pas un projet pour les habi-

tants : ils font un projet contre les habitants », déclare Perrine Bonnet.

Total Energies a conscience que son projet va impacter les habitations les plus proches. Sur le dossier rédigé par le groupe, il est proposé aux habitants les plus impactés de planter des haies, l'objectif étant de camoufler au maximum la pollution visuelle. Pour se défendre, le groupe indique également qu'aucune perte de valeur immobilière des propriétés ne sera engendrée. Emmanuel et Perrine semblent exaspérés face aux propos de Total Energies. « On ne comprend pas comment ils peuvent dire ça, assure Perrine. Si on mettait d'énormes éoliennes en face de chez eux, comment réagiraient-ils ? »

Pour faire face à un tel projet, une vingtaine de personnes touchées se sont récemment réunies pour monter le collectif « Brameix sans éoliennes ». Pour se faire entendre, un communiqué a été distribué auprès des mairies des communes voisines, et des affiches ont été placardées chez certains commerçants. Le collectif a même lancé une pétition, qui a jusqu'à présent récolté plus de 600 signatures. « On a fait tout cela pour parler d'une voix unique, explique Emmanuel Bonnet. Si on ne fait rien pour lutter contre ça, on subit. » Le collectif espère qu'un maximum de monde participera à l'enquête publique.

L'objectif est bien entendu de faire annuler le projet de parc éolien. Et pour ce faire, le collectif ne manque pas de détermination et de motivation. ■

## Les Chaumières de Brameix : des gîtes insolites à Neuvic en 2024

**Emmanuel et Perrine Bonnet se sont lancés l'année dernière dans un projet de gîtes.**

Le potentiel parc éolien est un gros obstacle pour le couple, qui mène un projet pour le moins original. Et ambitieux. « Les Chaumières de Brameix », c'est un projet de création de gîtes initié par le couple depuis l'année dernière. Une ancienne grange est en cours de rénovation, l'objectif étant d'en faire un grand gîte pouvant accueillir 14 personnes. Il faudra cependant patienter jusqu'à la fin de l'année 2025 pour sa mise en service.

En attendant, Emmanuel et



**GÎTE.** Au total, le projet va coûter 800.000 euros au couple.

Perrine ont décidé de fabriquer trois autres gîtes « insolites » sur leur terrain. Insolites car ils seront semi-enterrés.

Dans les trois habitations, l'espace sera optimisé, puisqu'elles possèdent chacune 20 m<sup>2</sup> de surface. Avec un bon agencement, l'une d'entre elles pourra même accueillir quatre personnes. Les gîtes seront dotés d'une partie vitrée sur le toit pour admirer le ciel étoilé. Les trois petites habitations verront le jour au printemps 2024.

Le couple a décidé d'inscrire son projet dans une démarche éco-durable. « Aujourd'hui, plus que jamais, on se demande

comment utiliser correctement l'énergie, explique Emmanuel Bonnet. Produire son énergie pour la consommer, ça fait partie des solutions. » Pour se fournir en électricité, pas besoin d'éolienne : le couple compte faire installer des panneaux photovoltaïques. Le chauffage sera assuré par un puits canadien, système qui puise l'air extérieur et utilise la géothermie pour le réchauffer.

Pour couronner le tout, Emmanuel et Perrine ont choisi de faire le plus possible appel à des acteurs locaux pour les travaux les plus complexes. Le reste, ils le font eux-mêmes. ■